

COPIL du Site NATURA 2000 ZPS « Lac de Rillé et forêts voisines d'Anjou et de Touraine »

21 janvier 2026 – Coteaux-sur-Loire



BIENVENUE !



**Daniel
SANS-
CHAGRIN**

Maire de Coteaux-sur-
Loire



**Benoît
BARANGER**

Président du COPIL



**Temanuata
GIRARD**

Vice-Présidente de la
Région Centre-Val de Loire
déléguée à l'Agriculture et
l'Alimentation



TOVAL
Communauté de Communes

SOMMAIRE

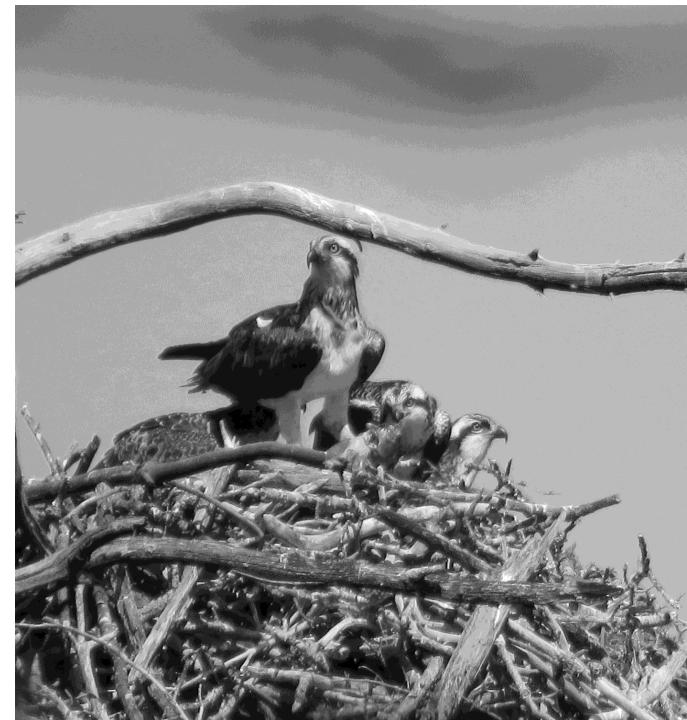
Rappel du cadre d'animation

- Enjeux, objectifs et outils d'animation
CCTOVAL
- Rappel de la réglementation en zone
Natura 2000
DDT 37

Bilan d'animation 2025 et perspectives 2026

- Milieux forestiers
CCTOVAL, LPO
- Les contrats Natura 2000 en CVL
Région CVL
- Présentation du PNA Aigles pêcheurs
DREAL CVL
- Milieux agricoles et bocagers
CCTOVAL, LPO
- Milieux aquatiques et humides
CCTOVAL, LPO
- Communication
CCTOVAL

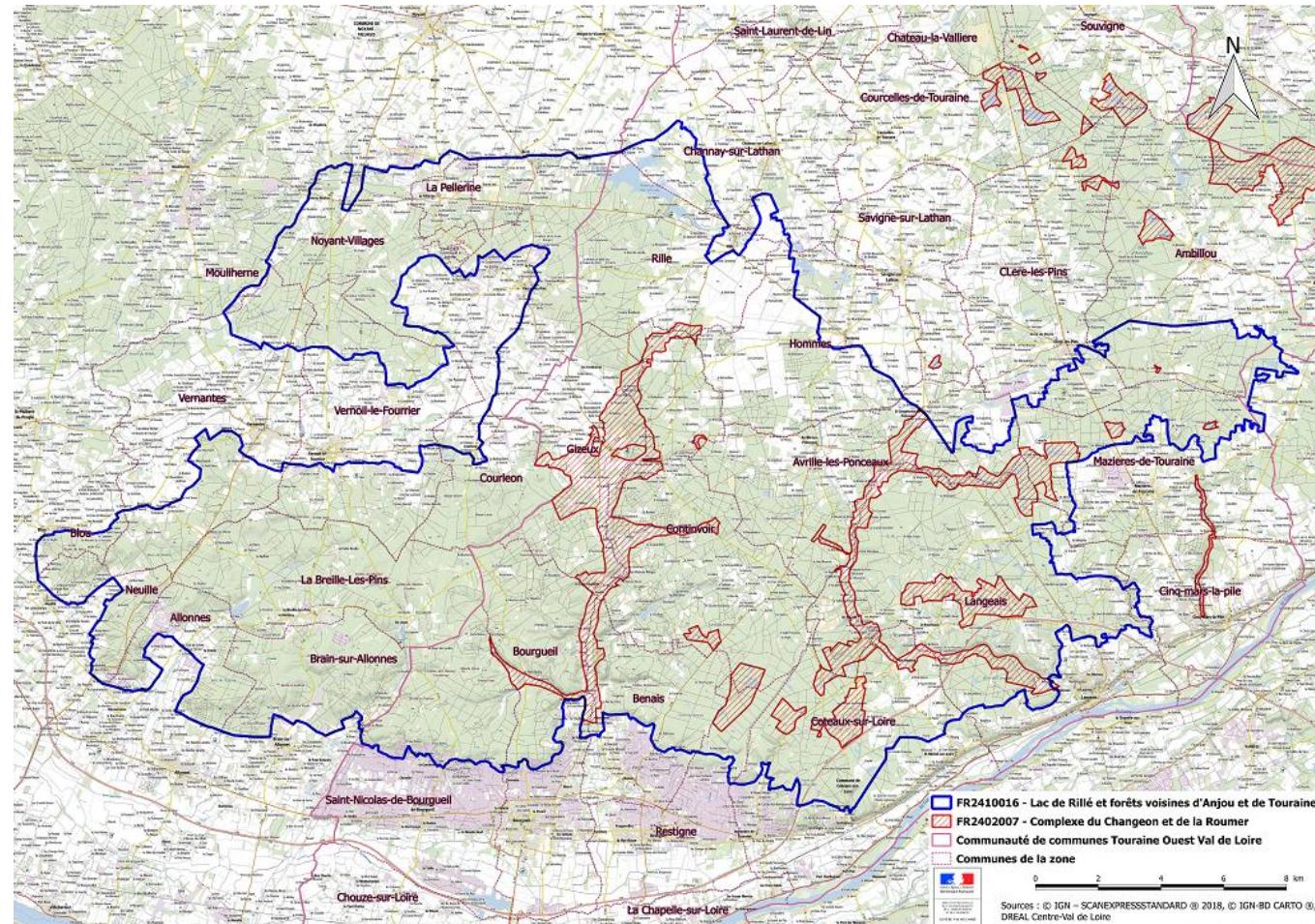
Rappel du cadre d'animation



Cadre d'animation – Contexte

ZPS « Lac de Rillé et forêts voisines d'Anjou et de Touraine »

- 43 957 ha, 32 500 ha de forêts.
- 28 communes, 2 départements, 2 Régions.
- 35 espèces d'intérêt communautaire (18 espèces nicheuses, 6 bénéficient d'une attention particulière) répertoriées à l'annexe I de la directive Oiseaux.
- Document d'objectif élaboré et validé en 2011 (chartes, contrats et évaluations d'incidences).
- Animation par la CCTOVAL depuis 2018.



Cadre d'animation – Enjeux et objectifs

Objectifs

1 : Préserver en priorité les habitats des espèces d'intérêt communautaire recensées sur le site

Ex: Préservation de milieux remarquables par ajustement de la pression de pâturage.

2 : Limiter les risques de mortalité et les causes d'échec de la reproduction des espèces d'intérêt communautaire recensées sur le site

Ex: Détournement des accès aux zones de nidification et installation de dispositifs de protection.

3 : Sensibiliser les représentants des activités existantes ainsi que les acteurs du territoire et améliorer les connaissances sur le site

Ex: Mise en place et animation de groupes techniques de travail

4 : Assurer de manière générale la préservation de la biodiversité au sein de la ZPS

Ex : Appui à la réalisation des évaluations d'incidences des projets locaux.

Outils

- Contrats Natura 2000
- Charte Natura 2000
- Actions complémentaires (suivi des populations, information et sensibilisation du public...).

Cadre d'animation – Financements

Qui ?

- 60 % Europe (FEADER)
- 40 % Région Centre-Val de Loire (convention Région Pays-de-la-Loire)

Comment ?

- Fonctionnement forfaitaire
- 2025 : 100% des frais salariaux réels + 40% prenant en compte tous les autres frais : marché ornithologique, achat de matériel, déplacements...
- 2026 : 100% frais salariaux + 100% prestations externes. Pas de financement des frais annexes.

Enveloppe ?

- 2025 : Enveloppe de 56 449 €
- 2026 : Augmentation du budget d'animation régional de +25%
→ Budget potentiel de 72 777 €



**PRÉFET
D'INDRE-
ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Réglementation aménagement et biodiversité

Comité de Pilotage
Natura 2000 RILLE 21/01/2026



L414-4 Code de l'Environnement

- liste nationale R414-19
- Arrêté du 18 juillet 2011 (prévue au 2° du III du L414-4)
- Arrêté du 21 juin 2012 (prévue au IV du L414-4)
- Clause filet possible pour tout autre aménagement

EVALUATION DES INCIDENCES N2000

Objet : évaluation des incidences sur les objectifs du site

Accompagnement par animation Natura 2000 fortement
conseillé

- Enjeux
- Impacts y compris les impacts indirects et les effets cumulés
- Déploiement séquence Eviter et Réduire - pas de compensation si pas d'intérêt public majeur

Prendre l'attache de la DDT



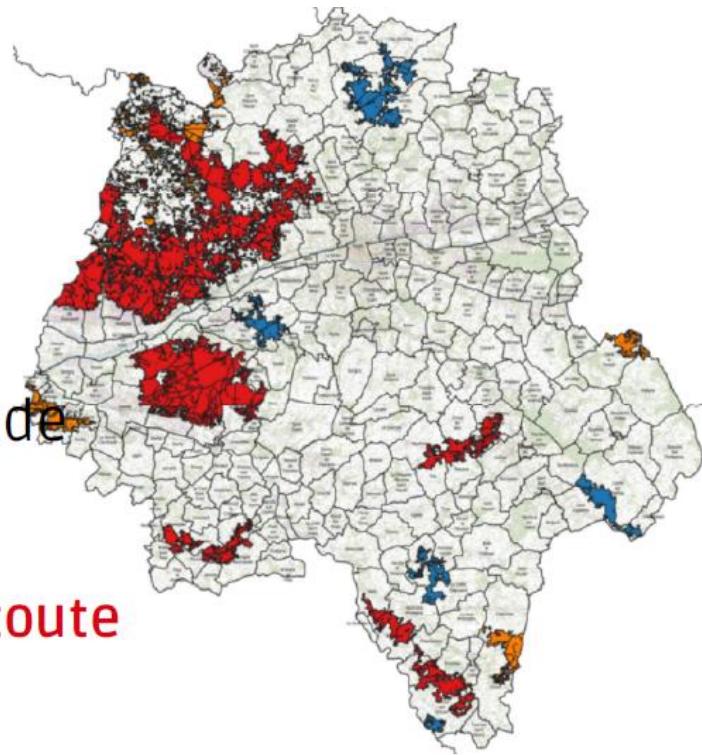
PRÉFET
D'INDRE-
ET-LOIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

OLD

Les obligations de débroussaillement s'appliquent (L134-6 Code forestier):

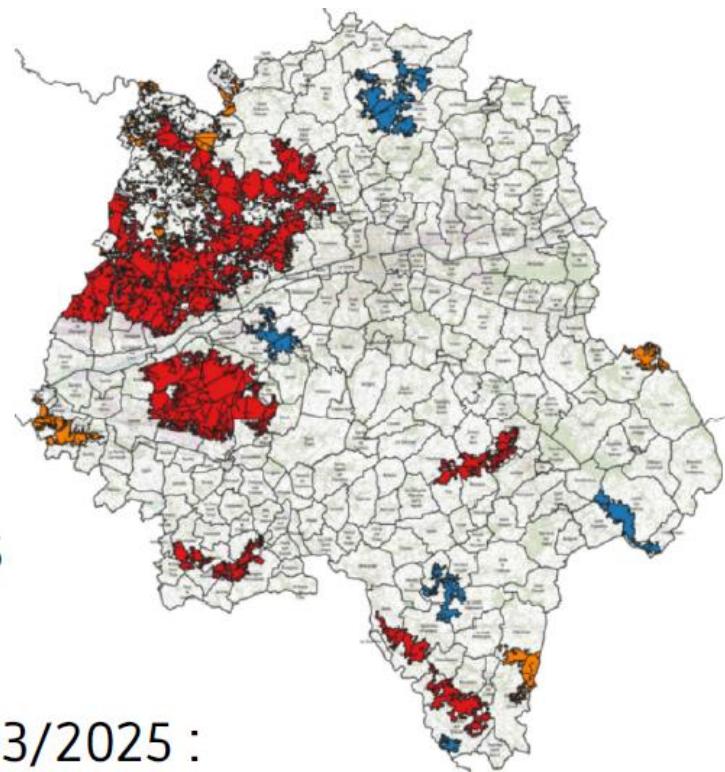
- aux abords des constructions, chantiers et **installations de toute nature**, sur une profondeur de 50 mètres
- aux abords des voies privées donnant accès à ces constructions (mise au gabarit)
- sur les terrains situés dans les zones urbaines
- sur les terrains servant d'assiette à une ZAC, à une AFU ou à un lotissement
- sur les terrains de camping, caravaning, parcs résidentiels de loisirs et de stationnement de
- caravanes ou d'habitations légères de loisirs





OLD et BIODIVERSITE

- Un impact sur la Biodiversité qui peut s'avérer significatif
- Nécessité de prendre en compte cet impact dans les projets générant des OLD
- Arrêté interministériel du 29/03/2024 et Arrêté OLD du 10/03/2025 :
 - prise en compte de la Biodiversité dans l'application des OLD et limites associées
 - dérogation espèces protégées
- Etude en cours avec CAUDALIS pour l'application de ces OLD en fonction des enjeux (cartographie)



Bilan d'animation 2025 et perspectives 2026





Communauté de Communes

Milieux forestiers



Bilan 2025 - Milieux forestiers

Enjeux ornithologiques

Objectifs

- Maintenir ou restaurer les milieux de landes et/ou de parcelles en régénération en travaillant avec les propriétaires forestiers.
- Maintenir ou favoriser les îlots de peuplements forestiers âgés ou vieillissants en sensibilisant à une meilleure gestion en fonction de la phénologie des espèces.



Espèce	Statut régional	Degré de vulnérabilité (DOCOB)
Cigogne noire	CR	Fort
Circaète Jean-le-Blanc	VU	Moyen
Pic mar	LC	Fort
Pic Noir	LC	Faible
Bondrée apivore	LC	Faible
Fauvette pitchou	VU	Fort
Busard Saint-Martin	NT	Fort
Engoulevent d'Europe	LC	Faible
Alouette lulu	LC	Faible

Balbuzard pêcheur	EN	Fort
Milan noir	VU	Faible

Bilan 2025 - Milieux forestiers

Suivis ornithologiques

❖ MAINE-ET-LOIRE

2 nids connus, suivis et occupés

- 1 occupé menant 3 jeunes à l'envol
- 1 occupé mais échec de nidification

❖ INDRE-ET-LOIRE

8 aires connues, 5 nids suivis et occupés

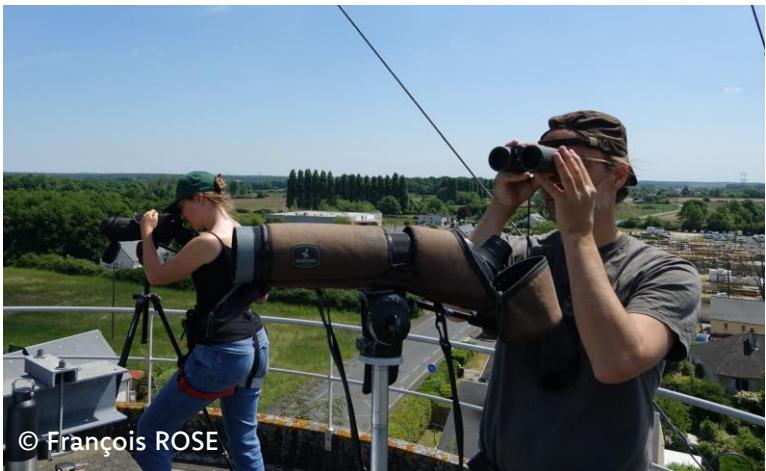
- 4 occupés menant 10 jeunes à l'envol
- 1 occupé avec ponte mais échec d'éclosion



Balbuzard pêcheur

Bilan 2025 - Milieux forestiers

Cigogne noire



- 4 châteaux d'eau
(Ambillou, Château-la-Vallière, Hommes, Saint-Michel)

- 2 équipes au sol
- Environ 20 personnes mobilisées
- 6h d'observation
- Une quinzaine d'espèces contactées

❖ MAINE-ET-LOIRE

1 nid connu, suivi et occupé
avec 4 jeunes à l'envol.



Bilan 2025 - Milieux forestiers

Suivis ornithologiques

❖ MAINE-ET-LOIRE

Estimation de 2 couples reproducteurs avec observations de jeunes

❖ INDRE-ET-LOIRE

Nid découvert en 2025 avec 1 jeune.



Circaète Jean-le-Blanc

Bilan 2025 – Milieux forestiers

Evaluations d'incidences



- 8 évaluations accompagnées en 37
- 6 évaluations accompagnées en 49 → forte augmentation des échanges avec la DDT
- Thématiques :
 - Travaux forestiers (11 dossiers)
 - Sports de nature (2 dossiers)
 - DFCI (1 dossier)
- Enjeux identifiés :
 - Nidifications potentielles ou avérées de Circaètes, Balbuzards, Buses et Bondrées

Bilan 2025 - Milieux forestiers

Animation en forêts privées

- Accompagnement d'un renouvellement de plan de gestion.
- Rencontres techniques avec les CRPF sur les petites propriétés.
- Accompagnement des propriétaires sur les OLD.
- Convention avec le CNPF en cours de signature sur la priorisation des secteurs sensibles.
- Participation aux réunions portant sur la future ASL sur les communes de Bourgueil et Saint-Nicolas-de-Bourgueil.
- Sensibilisation à la cohérence des enjeux de la charte Natura 2000 et de la labellisation Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC).



Bilan 2025 - Milieux forestiers

Animation en forêts publiques

- **Rencontre technique** avec l'ONF 49 sur les enjeux des forêts communales de la ZPS.
- Participation aux ateliers biodiversité dans le cadre du renouvellement du Plan d'aménagement Forestier de la forêt communale de Monnaie-Pont Ménard.
- Participation aux ateliers d'écriture du l'arrêté préfectoral relatif aux Obligations Légales de Débroussaillement (49)



Bilan 2025 - Milieux forestiers



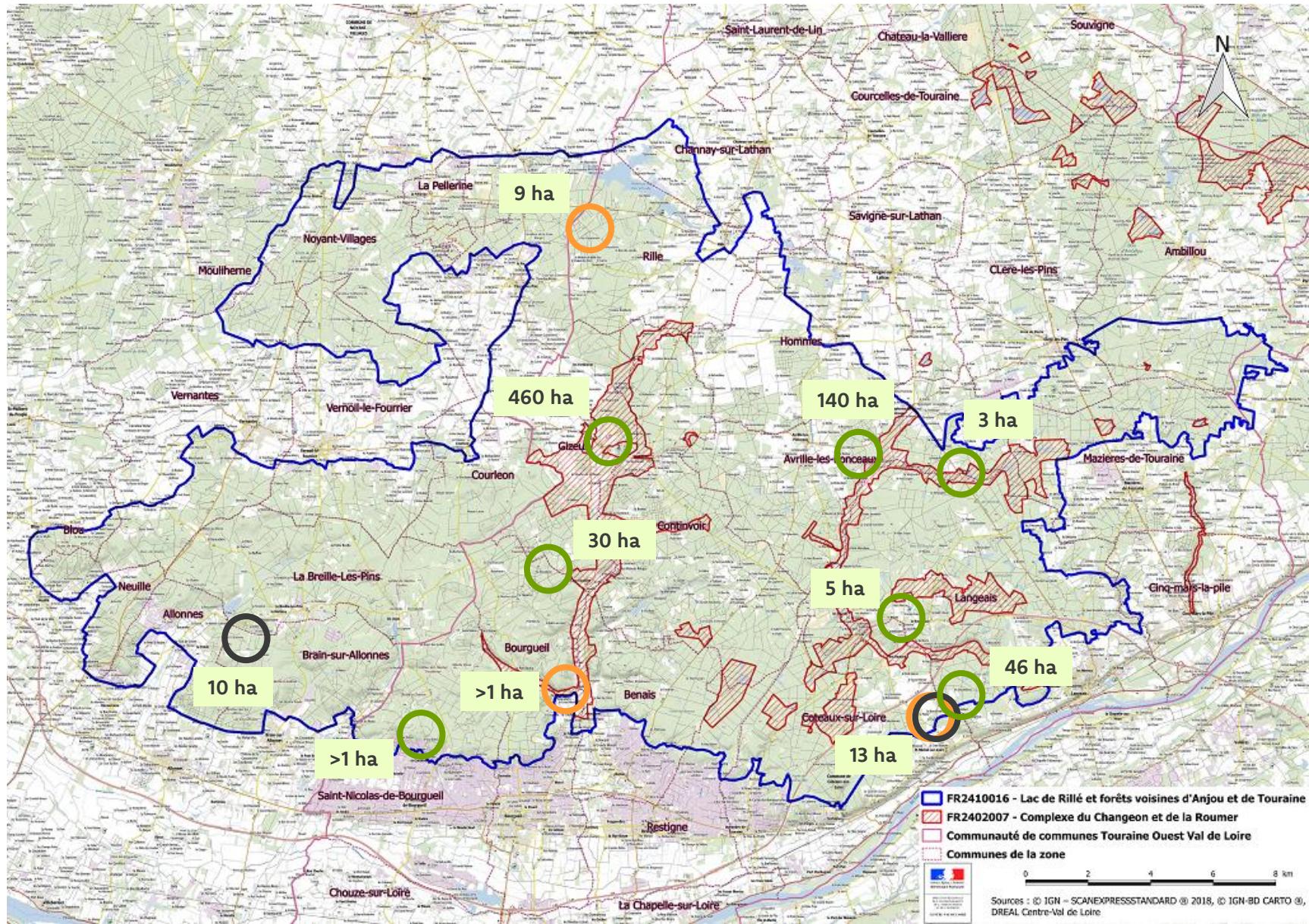
- Chartes signées
avant 2025



- Chartes signées
en 2025



- Chartes en projet



- ❖ Poursuite des démarches avec les propriétaires et partenaires.



- ## ❖ Projet jumelage

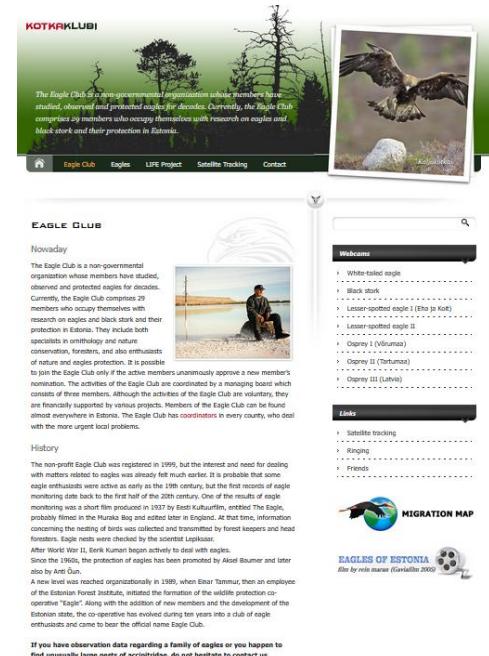
Réponse à un AMI jumelage d'une Zone protégée avec une zone européenne 2026 – 2027
par al Fédération des CEN.

Dossier déposé pour candidature avec l'Eagle club de l'Estonie.



❖ Suivis Cigogne noire

Renforcement de l'effort de prospection et de connaissance
(actions châteaux d'eau, recherche de nids,
actions de sensibilisations, compilation des connaissances...).





Cofinancé par
l'Union européenne



Comité de pilotage Natura 2000
Lac de Rillé et forêts voisines d'Anjou et de Touraine

AAP contrats Natura 2000 - 2026

Mercredi 21 janvier 2026

Coteaux-sur-Loire



RÉGION **CENTRE VAL DE LOIRE**

CONTRATS NATURA 2000

☞ Subvention aux propriétaires de parcelles en Natura 2000 pour la restauration ou l'entretien des habitats d'intérêt communautaire ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire.

€

Dispositif 14 du
FEADER – contrats
Natura 2000

%

Pour les collectivités, EPCI, PNR ou État :
⇒ 80% FEADER / 20% autofinancement

Pour les porteurs privés :
⇒ 80% FEADER / 20% RCVL

CONTRATS NATURA 2000

Subvention aux propriétaires de parcelles en Natura 2000 pour la restauration ou l'entretien des habitats d'intérêt communautaire ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire.

Appel à projets 2025 :

- Ouverture des contrats ni-agricoles ni-forestiers
- Application d'une grille de critères de sélection
- Consommation de 98,7 % de l'enveloppe de 200 000 €



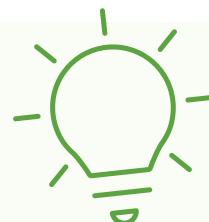


TOVAL

Communauté de Communes

CONTRATS NATURA 2000

Subvention aux propriétaires de parcelles en Natura 2000 pour la restauration ou l'entretien des habitats d'intérêt communautaire ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire.



Appel à projets 2026 :

- Ouvert du 24 novembre 2025 au 15 mars 2026
- Enveloppe de 750 000 €
- Plafond d'aide réhaussé à 150 000 €



NATURA 2000 RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

CONTRATS NATURA 2000

Subvention aux propriétaires de parcelles en Natura 2000 pour la restauration ou l'entretien des habitats d'intérêt communautaire ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire.

■ Une grille de sélection actualisée

Critère n°1 : Degré de priorité du contrat (75 points)

Critère n°2 : Etat de conservation et pérennité des actions (70 points)

Critère n°3 : Urgence à agir au niveau local (55 points)



12 contrats en priorité forte

17 contrats en priorité moyenne

2 contrats en priorité faible



5 espèces en priorité forte

(DREAL, 2013)

- Blongios nain
- Cigogne noire
- Busard des roseaux
- Marouette ponctuée
- Guivette noire

CONTRATS NATURA 2000

Subvention aux propriétaires de parcelles en Natura 2000 pour la restauration ou l'entretien des habitats d'intérêt communautaire ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire.



F01i - création ou rétablissement de clairières ou de landes



F02i - création ou rétablissement de mares ou étangs forestiers



F05 - travaux de marquage, d'abattage ou de taille sans enjeu de production



F08 - réalisation de dégagements ou débroussaillements manuels à la place de dégagements ou débroussaillements chimiques ou mécaniques

▲ Ouverture à 9 mesures forestières



F09i - prise en charge de certains surcoûts d'investissement visant à réduire l'impact des dessertes en forêt



F10i - mise en défens de types d'habitat d'intérêt communautaire



F13i - opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats



F14i - investissements visant à informer les usagers de la forêt



F17i - travaux d'aménagement de lisière étagée

CONTRATS NATURA 2000

Subvention aux propriétaires de parcelles en Natura 2000 pour la restauration ou l'entretien des habitats d'intérêt communautaire ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire.

▲ Ouverture à 9 mesures forestières

N'ont pas été retenues les mesures :

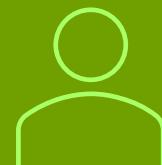
- ⇒ Non proposées dans les DOCOB (F16)
- ⇒ Ne ciblant aucune priorité forte en région (F03i, F11 et F15i)
- ⇒ Finançables sur barème (F12i – Bois sénescents)
- ⇒ Finançables dans le cadre du programme de l'Agence de l'eau à l'échelle cohérente du bassin versant (F06i)

CONTRATS NATURA 2000

Subvention aux propriétaires de parcelles en Natura 2000 pour la restauration ou l'entretien des habitats d'intérêt communautaire ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire.



Pour toute demande de contrat



Se rapprocher des
animatrices Natura
2000 du site



Demande à déposer sur
le portail des aides en
ligne de la Région

@



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement**

PNA aigles pêcheurs

Baguage du Balbuzard

**Site N2000 Lac de Rillé et forêts voisines d'Anjou et de
Touraine**

Comité de pilotage du 21 janvier 2026

Les Plans nationaux d'actions

Les plans nationaux d'actions (PNA) sont des outils stratégiques opérationnels qui visent à assurer la conservation ou le rétablissement dans un état de conservation favorable **d'espèces de faune et de flore sauvages menacées ou faisant l'objet d'un intérêt particulier.**

Cet outil est mobilisé lorsque les autres politiques publiques environnementales et sectorielles incluant les outils réglementaires de protection de la nature sont jugées insuffisantes pour aboutir à cet objectif.



- Un PNA définit une stratégie de moyen ou long terme (5 à 10 ans).
- Elle vise à organiser un suivi cohérent des populations des espèces concernées, mettre en œuvre des actions coordonnées favorables à la restauration des espèces ou de leurs habitats, informer les acteurs concernés ou le public.
=> 3 thèmes des PNA
- Opérations de renforcement de population ou de réintroduction si les effectifs sont devenus très faibles.
- Pas de portée contraignante – mobilisation collective des acteurs.

✓ **Elaboration fondée sur la concertation**

✓ **Comité de pilotage diversifié** (APE, services de l'Etat, experts scientifiques, socio-professionnels, parcs zoologiques, institutions...)

✓ **Validation scientifique** (CNPN, CSRPN, CNRS...) => **financements** Etat, AELB, Fonds verts, etc.

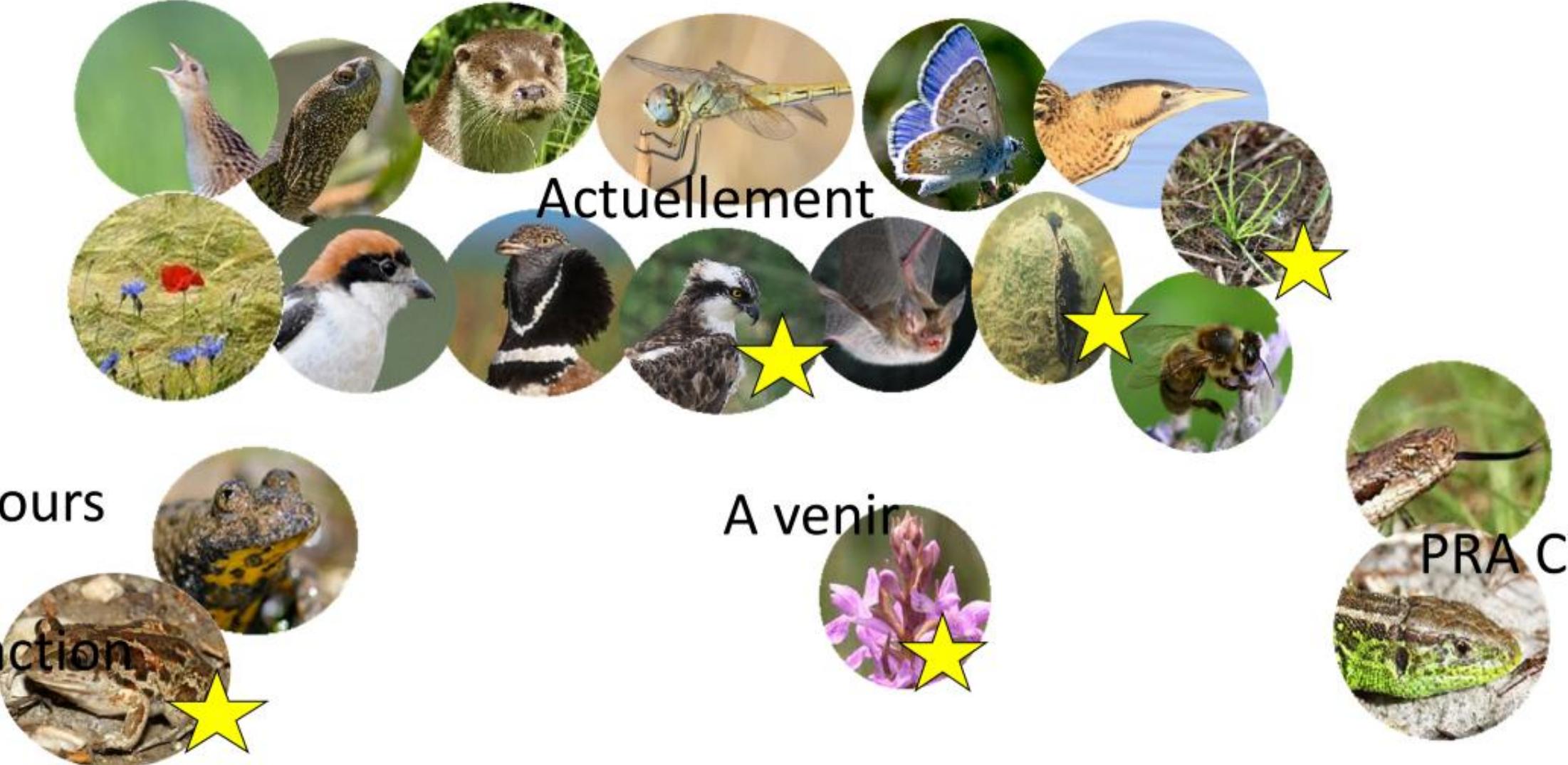
Les PNA mis en œuvre en CVL

Actuellement

En cours
de
rédaction

A venir

PRA CVL



Le PNA en faveur des aigles pêcheurs et sa déclinaison régionale

3^{ème} plan en faveur du Balbuzard pêcheur, ajout du Pygargue à queue blanche

2020-2029 – DREAL Centre-Val de Loire / LPO France

Comité de pilotage bi-régional : CVL + PDL + Bretagne : animation assurée par la DREAL CVL (avec l'appui technique de la LPO CVL et IEA)

Excellente dynamique nationale, organisation d'un évènement tous les 2 ans (lancement du PNA 2021 – MOBE, séminaire 29/09/2023 – Les aigles du Léman, Séminaire mi parcours 09/2025 – RNN du marais d'Orx)

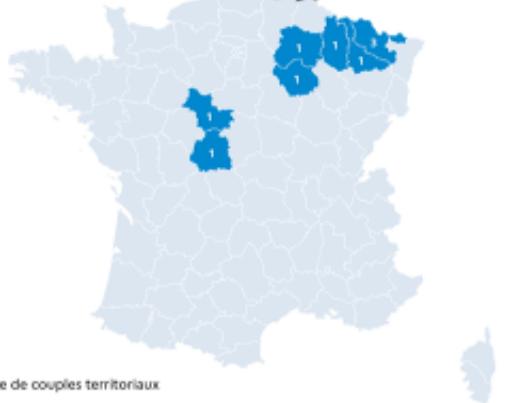
- Accompagner le retour des 2 espèces
- Plusieurs programmes de réintroduction
- Attention particulière pour la Corse

Effectifs des couples territoriaux de Balbuzards pêcheurs (*Pandion haliaetus*) en 2025



Présence de couples territoriaux
Absence de couples territoriaux

Effectifs des couples territoriaux de Pygargues à queue blanche (*Haliaeetus albicilla*) en 2025



➤ Suivi des 2 espèces + baguage + GPS pour le Pygargue

En région CVL Gestion forestière

Caméras et sensibilisation du public

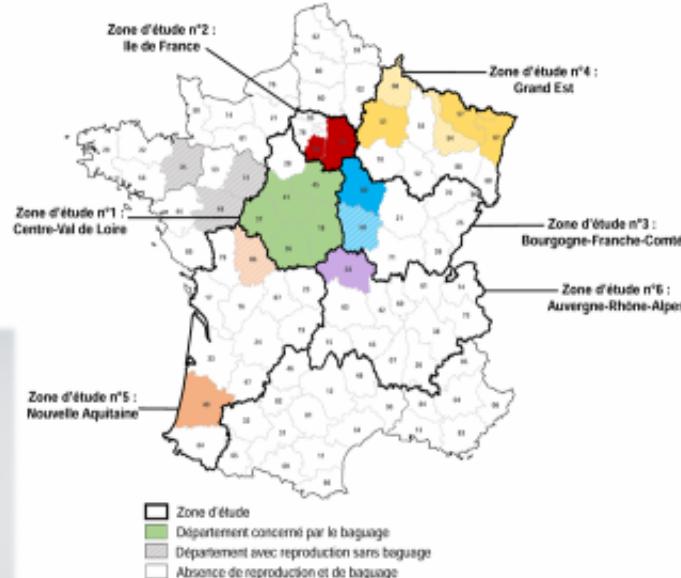
Présence de couples territoriaux
Absence de couples territoriaux

Le programme personnel de baguage

Étude par baguage de la dynamique du Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*) en France continentale – 1995
Soutenu par le PNA, appuyé par le CNRS, validé par le CRBPO

- Estimation des paramètres démographiques d'une population en expansion, de modéliser le taux de croissance et sa sensibilité aux paramètres démographiques

Analyse des données sur la période 1985-2011



✓ **Wahl, R. & Barbraud, C. 2005**

✓ **Wahl, R. & Barbraud, C. 2013. Ibis**

- très forte contribution du nombre de jeunes produits à la croissance de la population,
- très forte stabilité et augmentation de la productivité en nombre de jeunes, colonisation progressive d'autres sites de reproduction à partir du noyau de population de CVL.

Etude stage CNRS 2025 : à partir des données de baguage et du suivi des nids depuis 2011

✓ **Thalhammer, M., Duriez, O., Barbraud C. 2025. En cours de soumission Ibis**

- population viable dans le temps, et en croissance,
- pas de différence démographique (reproduction et survie) entre le bastion d'origine et la zone périphérique,
- pas eu d'effet de la translocation sur la croissance de la population source.

Perspectives 2026

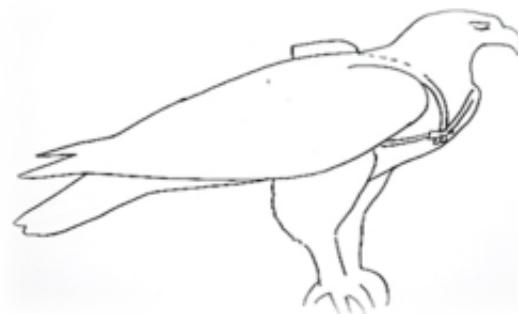
Evaluation du PNA 2 (Biotope, 2024) : « un suivi fin par balise GPS à l'échelle des domaines vitaux des oiseaux permettrait, en complément des actions relatives au régime alimentaire et aux interactions avec la pisciculture commerciale, d'objectiver les données en prévention d'éventuels conflits avec l'activité socio-économique sus-citée. »

Nouveautés dans le programme de baguage 2026-2029 – repris par Paul Lesclaux (RNN du marais d'Orx) Bagueur généraliste

➤ Pose de balise GPS – validé par le CRBPO sous réserve de compléments

- Etudier les domaines vitaux : période de dépendance des jeunes, domaine vital des reproducteurs, hivernants ;
- Répertorier les causes de disparition/mortalité et réduire/prévenir celles d'origines anthropiques (éoliennes, lignes électriques, piscicultures) ;
- Identifier clairement les voies de migration, les haltes migratoires et les zones d'hivernage et en connaître la phénologie ;
- Étudier la stratégie de recrutement ou de dispersion d'individus au sein des différents noyaux reproducteurs répertoriés -
- Comparer les domaines vitaux de jeunes relâchés sur le site du marais d'Orx (suivi VHF 2018-2021) à ceux nés sur ce même site.

Étude par baguage et suivi biotélémétrique de la dynamique du Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*) en France continentale.



Organisation en cours de formalisation

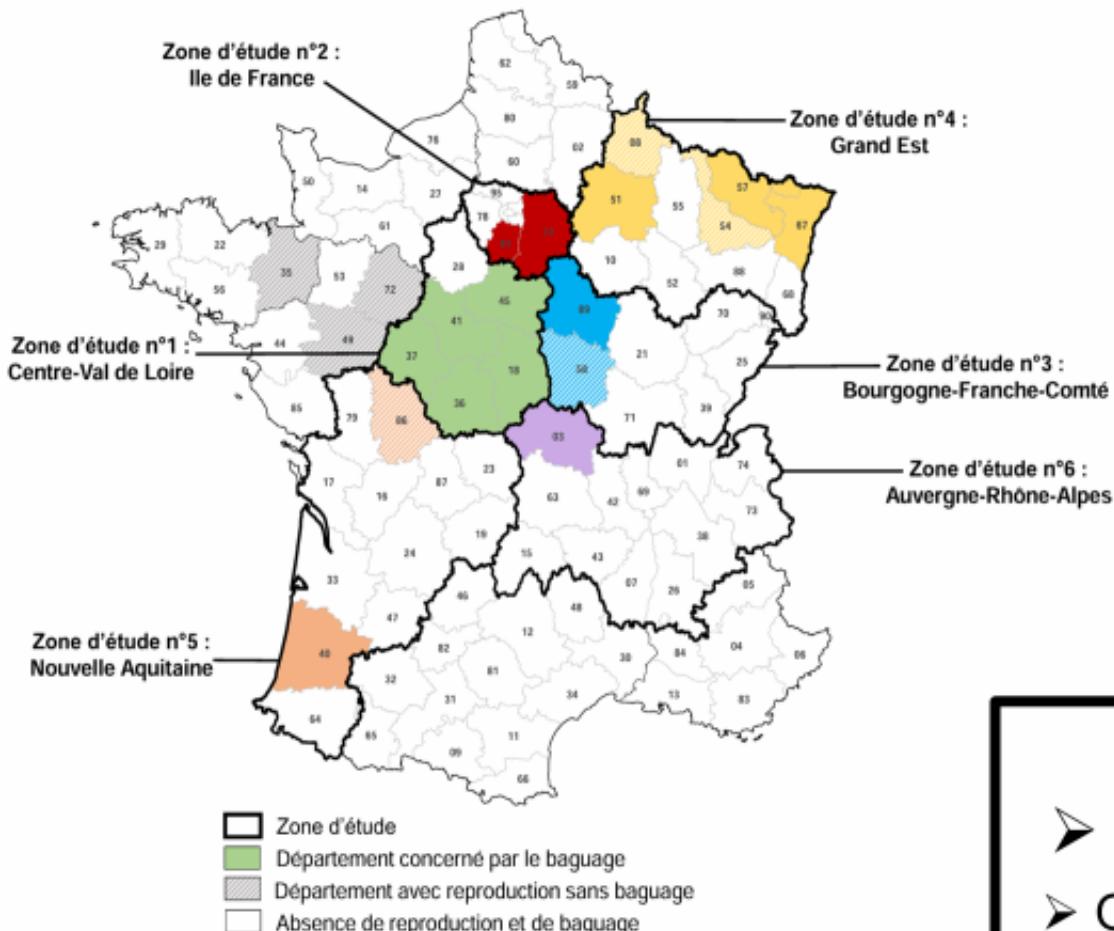
- Réseau organisé de bagueurs formés et de contrôleurs.

Priorité aux contacts locaux

Pays de la Loire
Hors zone d'étude
actuellement

Centre-Val de Loire
37 : à définir
36 : Henry Borde / Sylvain L. / Brice Roggy
41 : Sylvain L.
45 : Sylvain L.
18 : François B., Johan P.

Nouvelle Aquitaine
Paul Lesclaux
Fany Jariod
Sophie Damian



Ile de France
Sylvain Larzillière

Grand Est
Arnaud Sponga
Delphine Lacuisse

Bourgogne Franche-Comté
François Bouzendorf
Johann Pitois

AuRA
Simon Millet

Réunion 16/02/26

- Validation de l'organisation
- Organisation des formations

Milieux agricoles et bocagers



Bilan 2025 - Milieux agricoles et bocagers

Enjeux ornithologiques

Espèce	Statut régional	Degré de vulnérabilité (DOCOB)
Alouette lulu	LC	Faible
Busard cendré	VU	Moyen
Œdicnème criard	LC	Moyen
Pie-grièche écorcheur	LC	Fort

Bondrée apivore	LC	Faible
Circaète Jean-le-Blanc	VU	Moyen
Milan noir	VU	Faible
Busard Saint-Martin	NT	Fort

Objectifs

- Maintenir ou restaurer les milieux bocagers en soutenant l'élevage extensif et le maintien ou la création de haies
- Maintenir ou favoriser les milieux et les pratiques agricoles favorables aux espèces d'intérêt communautaire



Bilan 2025 - Milieux agricoles et bocagers

Action : Mettre en place des MAEC

- Contractualisation de mesures favorables à la biodiversité avec les agriculteurs sur 5 ans
- Indemnisation selon les pertes estimées pour l'agriculteur
- Mutualisation avec la ZSC "Complexe du Changeon et de la Roumer" depuis 2023

Financement

- 80 % Europe (FEADER), 20 % MASA
- Appel à projet annuel de la DRAAF
- Enveloppe attribuée par PAEC

Mesure	Principales actions	Objectif visé
Protection des espèces	Retard de fauche, mise en défens	Protéger des reproductions d'oiseaux et papillons
Prairies humides	Faible chargement, plan de gestion	Maintenir/améliorer les milieux humides
Maintien de l'ouverture	Débroussaillage, entretien	Maintenir/améliorer le bocage
Gestion des prairies	Plan de gestion	Améliorer les prairies
Création de couverts	Semis de graminées et légumineuses	Augmenter les surfaces favorables aux nidifications
Autonomie fourragère	Augmentation des surfaces en prairie Réduction des phytos	Augmenter les surfaces et conditions favorables

Bilan 2025 - Milieux agricoles et bocagers

Chiffres clés de la campagne 2025



9

225 664 €

7

Exploitations engagées
Et Mesures contractualisées

Aides obtenues pour les agriculteurs engagés

Diagnostics réalisés par la CCTOVAL

64,4

29,4

9

Hectares engagés en mesures localisées

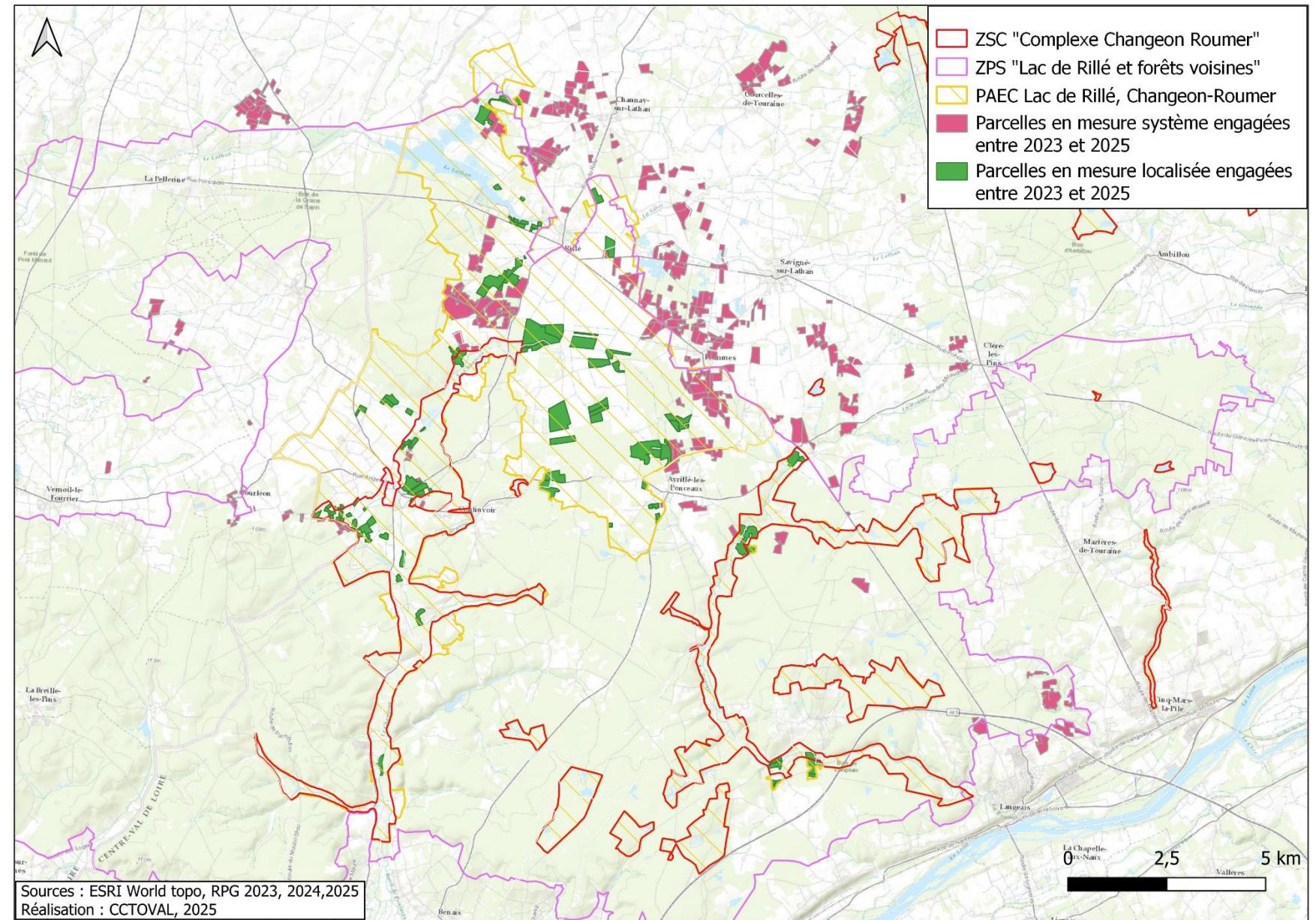
Hectares engagés en mesure système

Agriculteurs formés

Bilan 2025 - Milieux agricoles et bocagers

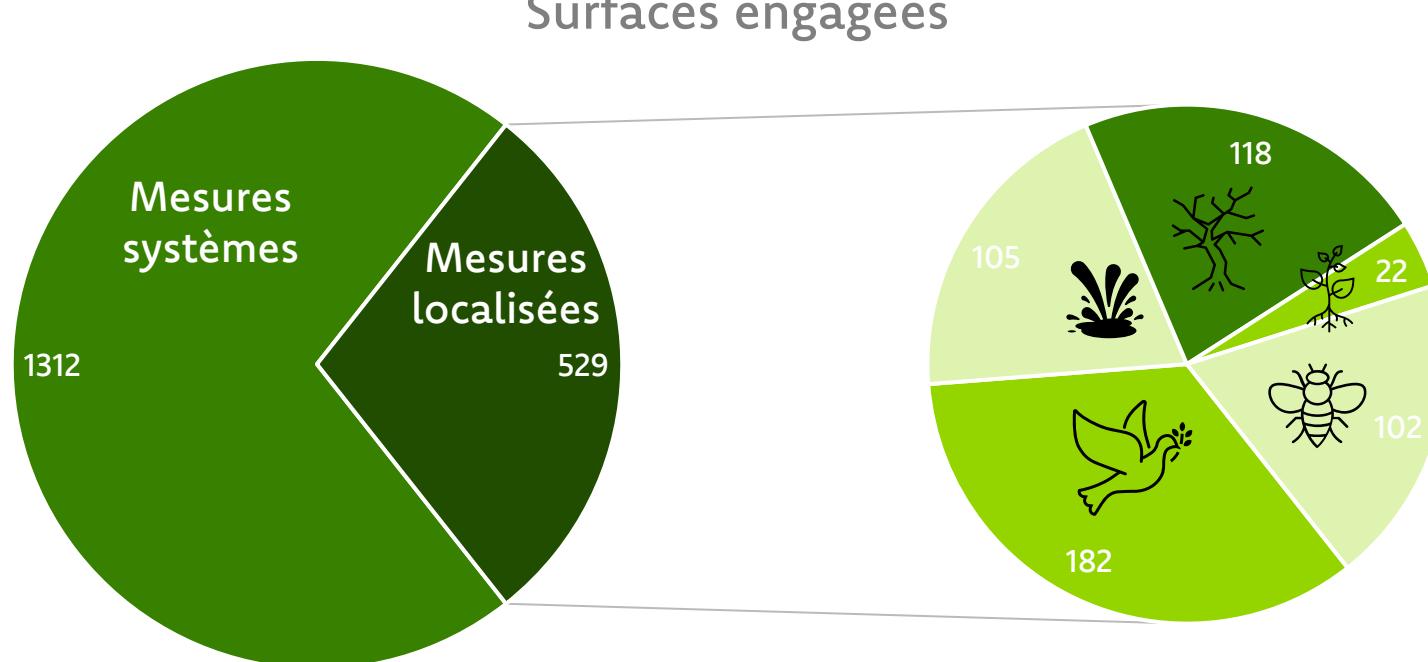
Bilan des 3 ans de campagne

Environ **1800 ha engagés**
pour un budget de
1,23 millions d'euros



Bilan 2025 - Milieux agricoles et bocagers

Bilan des 3 ans de campagne



-  Protection des espèces
-  Prairies humides
-  Maintien de l'ouverture
-  Gestion des prairies
-  Crédit de couverts

Bilan 2025 - Milieux agricoles et bocagers

Suivis ornithologiques

Œdicnème criard

- Espèce présente entre les communes de Rillé et Hommes ainsi qu'entre Gizeux et Vernantes.



Clément DELALEU

Période de reproduction

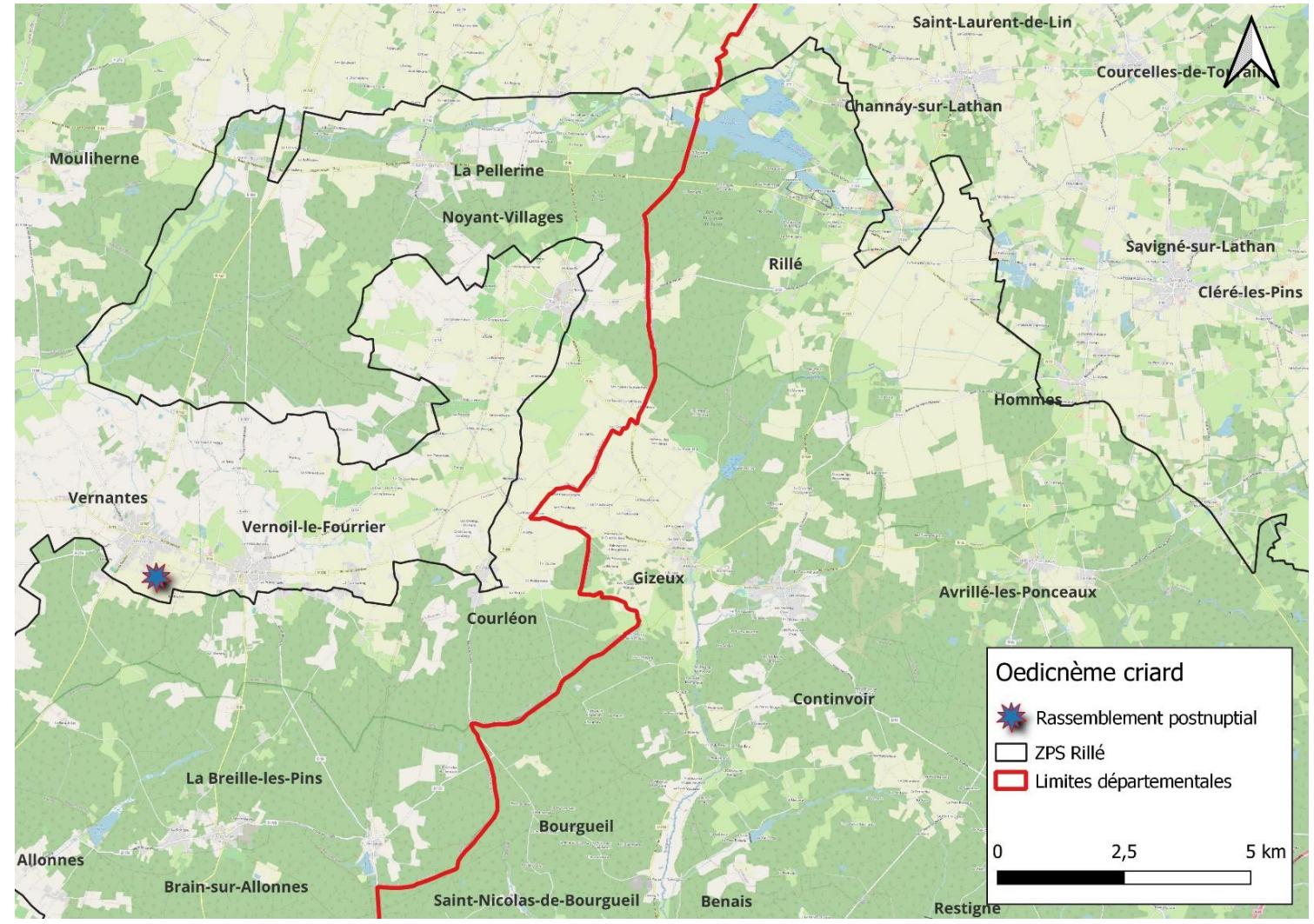
- 12 à 14 couples cantonnés.
- 9 cas de reproduction.
- Légèrement inférieur à 2024 (15 à 19 couples)
- Faible offre en parcelles favorables (tournesol et maïs).



Clément DELALEU

Bilan 2025 - Milieux agricoles et bocagers

- 46 individus à Vernantes (49)
- Aucun rassemblement côté 37



Bilan 2025 - Milieux agricoles et bocagers

Busard cendré

Nicheur en 2010 au sein de la ZPS

Aucune observation en 2025



Busard Saint-Martin

Plusieurs observations de Busard Saint-Martin avec indices de reproduction.



Busard des roseaux

Reproduction au sein de la ZPS en 2025.



Perspectives 2026 - Milieux agricoles et bocagers

Propositions pour les MAEC

- Pas de nouvelle contractualisation en 2026-2027 : budget insuffisant et demande faible
- Poursuite de l'accompagnement des agriculteurs sous contrat
- Formation biodiversité :
3 agriculteurs à former → ouverture aux exploitants hors contrat ?
- Evaluation des effets des MAEC : protocole à discuter



Propositions pour les suivis ornithologiques

- Arrêt des suivis Cendrillon criard (vulnérabilité moyenne sur la ZPS) en lien avec l'arrêt des MAEC
- Poursuite des suivis Busard Saint-Martin (vulnérabilité forte)
- Lancement de suivis spécifiques sur la Pie-grièche écorcheur (vulnérabilité forte) → lien PNA et projet de déclinaison en PRA



Perspectives 2026 - Milieux agricoles et bocagers

Evaluation des effets des MAEC

Mesure	Objectifs/actions principaux	Que veut-on évaluer ?	Quel protocole ?
Prairies humides	Usage raisonnable favorisant la biodiversité Plan de gestion, chargement faible	Comment évolue l'état de conservation de la parcelle ?	Pas d'évaluation pour la ZPS ?
Gestion des prairies	Elevage extensif favorisant la biodiv. Plan de gestion, zéro-phyto		
Autonomie fourragère	Encourager élevage extensif. Baisse des phytos, augmentation surfaces prariales	Effets sur la biodiversité ?	Evaluation trop complexe ? (surfaces, multi factorialité)

Perspectives 2026 - Milieux agricoles et bocagers

Evaluation des effets des MAEC

Mesure	Objectifs/actions principaux	Que veut-on évaluer ?	Quel protocole ?
Création de couverts	Semis favorables à la reproduction et l'alimentation des oiseaux de plaine	Les oiseaux fréquentent-ils plus la parcelle ?	Extrait protocole patrinat retard de fauche
Protection des espèces – n1	Permettre la reproduction des EIC Mise en défens de 10% de la parcelle	Y a-t-il des nidifications, qui auraient échoué sans MAEC ?	Extrait protocole patrinat retard de fauche
Protection des espèces – n2:4	Permettre la reproduction des EIC Mise en défens + retard de fauche		
Maintien de l'ouverture	Restaurer/maintenir les parcelles en déprise. Plan de gestion, 0 phyto/ferti	Réussite de la réouverture ? Effets sur la biodiversité ?	Extrait protocole patrinat milieux ouverts

Perspectives 2026 - Milieux agricoles et bocagers

Evaluation des effets des MAEC

Protocole Patrinat retard de fauche

7 indicateurs de suivis : description prairie, questionnaire des pratiques, dates de fauche, relevés phytosociologiques, suivis flore, avifaune et polliniseurs

Extrait retenu → description prairie + dates de fauche + suivi avifaune :

- 4 passages annuels espacés d'≈ 10 jours. 15mn d'observation et écoute dans rayon de 200m.
- Relevé des espèces, nombre, sexe, localisation, comportement.
- Utilisation d'une parcelle témoin → pour l'évaluation de la création de couvert uniquement ?

Traitement

- Comparaison à la parcelle témoin ou aux dates de fauche pratiquées sur le territoire
- Cartographie des territoires supposés des oiseaux prairiaux ?

Sur quelles parcelles ?

- Total = 18 parcelles en CIFF, 33 parcelles en ESP → sélection nécessaire. Varier localisation/milieux



Protection des espèces



Création de couverts

Perspectives 2026 - Milieux agricoles et bocagers

Evaluation des effets des MAEC



Maintien de l'ouverture

Protocole Patrinat milieux ouverts

7 indicateurs de suivis : description prairie, questionnaire des pratiques, photos, état de conservation, relevés phytosociologiques, cartographie d'embroussaillement, profondeur de sol

Extrait retenu → description prairie + photos + cartographie d'embroussaillement :

- A N+4
- Densité, hauteur et recouvrement des ligneux
- Comparaison à parcelle témoin sans MAEC

Sur quelles parcelles ?

- Total = 11 parcelles en 2027, 1 parcelle en 2028 → pas de sélection ?
- Sous réserve de trouver les parcelles témoin adéquates → recherches en 2026



TOVAL

Communauté de Communes

Milieux aquatiques et humides



Bilan 2025 - Milieux aquatiques et humides

Enjeux ornithologiques

Objectifs

- Maintenir ou restaurer les milieux aquatiques et humides en favorisant les zones de quiétude et de nidification.
- Maintenir ou favoriser les milieux humides annexes (mares, étangs, cours d'eau...) servant aux espèces d'intérêt communautaire.



Espèce	Statut régional	Degré de vulnérabilité (DOCOB)
Aigrette garzette	NT	Faible
Héron pourpré	VU	Moyen
Sterne pierregarin	NT	Faible
Martin pêcheur d'Europe	LC	Faible
Blongios nain	EN	-

Balbuzard pêcheur	EN	Fort
Cigogne noire	CR	Fort
Milan noir	VU	Faible

Bilan 2025 - Milieux aquatiques et humides

Suivis ornithologiques

Héronnière

2 passages (début juin et début juillet)

Approche difficile

Dérangement potentiel

- Nette progression du Bihoreau gris.
- Nouvelle reproduction de la Grande Aigrette.
- Après 2024, retour à la normale pour le Héron

6 espèces :

Héron garde-bœufs : ~ 40 couples.

Aigrette garzette : ~20 couples.

Héron cendré : 11 couples.

Héron pourpré : 6 couples.

Bihoreau gris : 12 couples.

Grande Aigrette : 2 couples.



Bilan 2025 - Milieux aquatiques et humides

Suivis ornithologiques

Blongios nain



- Seul site de reproduction du département.
- Reproduction depuis 2019 sur le site

- 3 couples, peut-être 4
- Nidification avec 5 jeunes

Bilan 2025 - Milieux aquatiques et humides

Concertation Lac des Mousseaux



- ❖ Panneaux sensibilisation à l'accès des berges exondées.
- ❖ Barrières et empierrement.
- ❖ Signalétique d'interdiction d'accès.
- ❖ Poursuite des travaux du barrage des Mousseaux, mise en vidange.



Etapes	2024	2025	2026	2027
Massif drainant				
Comblement piézo+ colonne d'équilibre		VP		
Epaulement barrage + remplacement organes de protection			VP	
Mise aux normes évacuateur et organes				VC
Travaux moine Pincemaille				VP

Vidange partielle

Vidange quasi complète

Vidange complète

-> Démarrage remplissage 20/12/2025, 15/12/2025, 15/12/2026



Concertation Lac des Mousseaux – proposition panneautage



Bilan 2025 - Milieux aquatiques et humides

Milieux humides annexes

Etang du Mur

- Inventaires naturalistes terminés (mycologie, bryophyte, odonates et ornithologie.)
- Rédaction du plan de gestion en cours en concertation avec les propriétaires.
- Pose de sondes piézomètres.
- COPIL final courant mai/juin.



Perspectives 2025 – Milieux aquatiques et humides

Valorisation et gestion des ZH

Poursuivre la concertation et la sensibilisation

- Retenue des Mousseaux
- Avec les propriétaires d'étangs privés
- Avec les propriétaires de zones humides grâce aux syndicats de BV
- Animations à destination des professionnels et usage.res

Poursuivre les suivis ornithologiques

- Héronnière
- Blongios nain
- Suivis opportunistes



Mettre en place des actions opérationnelles

- Accompagner les propriétaires sur la restauration de zones humides
- Partenariat sur des actions de restauration avec le SMBAA

Communication



Bilan 2025 - Communication

Objectifs

- Faire connaître le site et ses enjeux
- Faire connaître les moyens de préserver les espèces d'intérêt communautaire
- Faire connaître nos actions d'animation

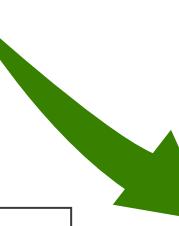


Supports Grand Public

- Newsletter Natura 2000
- Sites internet et facebook
- Nouvelle vidéo du site tournée par la Mission Inter-réseaux Natura 2000
- Prêt de l'expo Cigogne Noire : Hommes et Channay-sur-Lathan

Événements Grand Public

- Fête de la Nature de Bourgueil
- Balade ados à vélo à Rillé
- Festival Cousu Main à La Chapelle sur Loire
- Comice rural de Bourgueil
- Fête de l'Environnement de Langeais

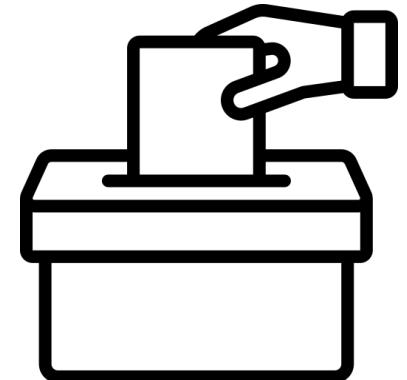


Communication auprès des partenaires

- Lettre des élus Natura 2000 : article sur l'Opération châteaux d'eau
- Intervention de M. Baranger lors d'une table ronde Natura 2000 sur la gouvernance des sites
- Intervention de Sarah lors de la journée des animateurs Pays de la Loire pour évoquer le lien ABC et Natura 2000

Perspectives 2026 – Communication et suivi

- Poursuite des actions engagées + refonte du site internet de la CCTOVAL (en cours)
- Développement de la communication auprès des élu.es
- Animation côté 49 en partenariat avec l'ONF
- Opportunité des élections :
 - Interventions en Conseil Municipal
 - Sorties de terrain
- Construction d'indicateurs de réalisation et de réussite pour un meilleur suivi de l'animation du site





Cofinancé par
l'Union européenne



L'animation 2025 du site Natura 2000 a été
financée à hauteur de 56 449,40 €

Merci de votre attention !

CONTACTS

natura2000@cctoval.fr

msardin@cctoval.fr
07 86 94 29 25

scaille@cctoval.fr
07 88 77 06 50

